

INSTRUCTEUR OU INSTRUCTRICE EN AUTORISATION DU DROIT DES SOLS - URBANISME

Au sein d'un cadre exceptionnel, la communauté de communes du Haut-Chablais, et ses 15 communes membres, s'étend sur un territoire de montagne, composé de deux vallées, au patrimoine historique, architecturale et culturel unique.

Le service urbanisme de la CCHC évolue et souhaite renforcer ses équipes. Il sera composé d'un directeur de service, une directrice-adjointe, trois instructeurs et un assistant.

A ce titre, la collectivité est à la recherche d'un instructeur ou d'une instructrice en autorisation du droit des sols. Vous êtes titulaire d'un DUT, un BUT ou d'une licence en droit public ou en gestion urbaine ou équivalent, d'un master en droit de l'urbanisme, votre profil nous intéresse.

MISSIONS :

Sous l'autorité de la directrice-adjointe du service urbanisme, vous aurez les missions suivantes :

- **Instruction** des demandes d'autorisation d'urbanisme, de l'avant-projet à l'autorisation de construire,
- Assurer une **aide à la décision** auprès des élu.e.s lors des différentes commissions et un conseil auprès des administrés,
- **Veille juridique** en lien avec la thématique (codes de l'urbanisme, jurisprudence),
- Participer de façon ponctuelle aux réflexions menées pour faire évoluer le document d'urbanisme en vigueur (planification),

Activités détaillées :

- Vérifier la complétude et la conformité de demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'urbanisme et des servitudes applicables au terrain,
- Rédiger les actes de procédure et les propositions de décisions,
- Conseiller les communes membres sur des sujets relatifs aux autorisations d'urbanisme et des procédures à suivre,
- Lire et analyser les différents types de plans et documents d'urbanisme,
- Identifier et lancer les consultations, synthétiser les avis des services compétents,
- Accueillir les pétitionnaires et les conseiller sur les faisabilités des projets.

QUALIFICATIONS :

- Connaissance du code de l'urbanisme et des procédures administratives en la matière
- Connaissances des différents documents d'urbanisme
- Bonne communication orale et qualité rédactionnelle
- Bonne capacité d'analyse de type cas pratique
- Techniques de représentation spatiale et de lecture de plans (ou capacité à se former)
- Sensibilité aux principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets (ou capacité à se former)
- Maîtrise des logiciels de bureautique et du logiciel d'urbanisme NextADS / RisNet (ou capacité à se former)
- Rigueur
- Discrétion
- Autonomie

Profil *junior* accepté.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Lieu d'affectation : Le Biot (74430) + 1 jour de télétravail

Service d'affectation : urbanisme

Temps de travail : complet

Salaire : Rémunération statutaire + régime indemnitaire défini selon la cotation du poste

Action sociale : Tickets Restaurant + participation à une mutuelle labellisée et à un contrat de prévoyance

Disponibilité : dès que possible